



22 Février 2022

Club L'Homme Essentiel



*Autour de **Nelly GARNIER**
Directrice de l'Observatoire des Crises Nouvelles – HAVAS PARIS
Conseillère de Paris
Conseillère Régionale
Déléguée spéciale à la Smart Region*



Les réseaux sociaux, de quoi parle-t-on. En quoi peuvent-ils contribuer à l'harmonie sociale et en même temps, quels risques pour les personnes ?

Une évidence s'impose : le monde de l'Internet ouvre une nouvelle ère avec son lot d'incertitudes. En intensifiant les échanges à distance, la pandémie a contribué à ce que l'on peut appeler la « virtualisation » du monde. C'est tout notre rapport à la société qui est revu. Le fameux « quart d'heure de célébrité » d'Andy Warhol est à portée de clic. Fantasma ou réalité : l'individu sort des habituelles hiérarchies pour devenir « essentiel », unique, acteur du monde. Il est son propre « agent publicitaire ». Notre Président parle d' « écrasement des hiérarchies ». Salariés face aux dirigeants d'entreprises, citoyens et journalistes, malades et médecins ... les rapports ne sont plus les mêmes. Moins disciplinés, un tantinet « rebelles ». Citoyen, patient, consommateur, l'expertise est revendiquée par l' « homo internauticus ». **La démocratie en est profondément changée.** Pour reprendre le titre de l'ouvrage-enquête de Nelly Garnier, la « démocratie du like » transforme la vie politique. Les réseaux sociaux

(Facebook, Instagram, WhatsApp...) ont depuis longtemps remplacé le préau d'école et relégué au second rang les fameuses « professions de foi » des candidats. Dans leurs équipes de campagne évoluent de jeunes spécialistes du web et experts influenceurs. Pour être dans l'air du temps, les politiques les plus classiques leur confient une bonne partie de leur communication. Être sur les réseaux sociaux est la préoccupation majeure. De même que les grandes formations syndicales y accordent désormais plus d'importance, parfois plus qu'à un tractage matinal à l'entrée des usines ! Les exemples ne manquent pas. Ce mouvement va-t-il trop loin ? Quels sont les dangers de cette soumission générale à la nouvelle technologie Internet ?

➤ **Les réseaux sociaux : de quoi parle t-on ?**

Par delà les usages multiples des réseaux sociaux -via *Twitter Snapchat* ou *Linkedin*- il importe de prendre de la hauteur sur ce phénomène pour en saisir toute la complexité. Au-delà du simple constat de l'existence d'une « ragsphère » et des messages toxiques, il faut s'interroger sur ce que représente l'émergence de ce nouvel espace planétaire de parole, cette « mondialisation du verbe » qui séduit deux tiers des personnes de plus de 13 ans et probablement 100% des plus jeunes dans le monde ! L'organisation traditionnelle de la société avec des corps intermédiaires, -des « SAS filtrants » qui déterminaient l'accès à la parole avec « sachants » et « experts »- est bousculée par Internet. Même si des codes d'entrées et d'accès sont requis, l'ouverture inédite de cet espace de parole pour un citoyen ordinaire révolutionne tous les secteurs de la société. Spectaculaire est la montée en puissance des « *you tubers* » dans le monde de l'audiovisuel. Inventifs, impertinents, avec des moyens parfois rudimentaires, ils parviennent à se constituer des audiences que leur envieraient les médias existants. Sortis brusquement de l'anonymat, des individus se muent en vedettes ou figures iconiques de l'époque. La moindre de leurs paroles a plus d'impact que des discours ou chroniques médiatiques. Cette évolution va de paire avec la vogue de la **télé-réalité**. Pour imager, l'on

est passé de Grace Kelly à la personne ordinaire, vedette d'un jour. L'accès aux nouveaux codes de la célébrité pour beaucoup d'artistes se fait de plus en plus sans passer par les maisons de production ou de disques. La jeune génération saisit ces nouvelles opportunités qui permettent de se projeter et nourrir des rêves de réussite. Même le monde de la **finance** n'échappe pas à ce phénomène, comme l'a révélé l'affaire Game Stop (enseigne américaine de jeux vidéo). On a vu une armée de boursicoteurs anonymes via des forums de discussion s'en prendre à la stratégie des « *edge funds* » et aux spéculateurs. En **politique**, il faut remonter en 2005 au référendum sur la Constitution européenne pour voir les premiers signes de cette révolution. Rappelons-nous l'émergence de ce professeur inconnu devenu le « *porte-voix des sans voix* », Etienne Chouard qui, fort de ses 25 000 visites sur son *blog*, a d'une certaine manière « formalisé » ce que pensait un grand nombre de français. Sa popularité a mis en lumière le décalage entre élus et citoyens. Souvent critiqués ou assimilés à un outil technologique de jeunes, ces nouveaux moyens d'information remplissent une fonction « tribunicienne ». L'imprimerie a révolutionné le rapport à la bible et a ouvert la voie à la réforme. Ce n'est plus la même chose lorsque des citoyens lisent eux-mêmes et exercent leur esprit critique au lieu d'en laisser la mission à des prêtres auréolés de leur savoir suprême. Il s'agit d'un phénomène semblable lorsque la possibilité est donnée à des millions d'anonymes de pouvoir contester un « savoir officiel » et se coaliser contre des « puissants ». **On peut plus parler d'une révolution démocratique que technologique.** Faute d'avoir intégré cette nouvelle donne, la classe politique est souvent désemparée voire dépassée par ce nouveau monde. De quoi expliquer l'affaiblissement des partis. Sont-ce eux qui font toujours l'élection ? Rien n'est moins sûr. Changement de paradigme : ce n'est plus un « peuple » mais des milliers de contestations qui nourrissent le rapport de force. L'avancée en matière des droits des femmes aurait-elle pu avoir lieu sans les réseaux sociaux ? Le mouvement *Me Too* s'est déployé sur ces derniers avec une explosion de témoignages de femmes anonymes.

Les effets pervers C'est une nouvelle forme de « tribunal populaire » qui se met en place avec ses excès mais aussi une dynamique qui permet de faire avancer une cause. Car les réseaux sociaux ont leur revers. Ils sont un « robinet » qui peut ouvrir des vannes d'expression sans contrôle, charriant toutes les possibilités inimaginables de « fausses vérités » ou *fake news*. Il y a un risque anarchique dans une société où le *like* supplante le vote. L'avantage de nos vieilles démocraties n'est-il pas d'organiser ou de réduire les fractures de la société par la participation ou la consultation avec la mise en place de contre-pouvoirs. Cela permet d'avoir des conflits apaisés et d'éviter des guerres sociales fortes. Or, les réseaux sociaux obéissent à une pernicieuse logique, celle de la confrontation où seule prime la volonté de « faire disparaître l'autre ». Ils libèrent l'expression tout en véhiculant une forme de violence sans fin. C'est dire que le défi de la démocratie est de comprendre ces dynamiques nouvelles qui correspondent à un besoin légitime d'expression. Toutes les études en attestent : les jeunes citoyens se retrouvent plus dans les réseaux sociaux que dans des débats électoraux perçus comme hermétiques ou incompréhensibles. L'enjeu est d'intégrer cette donne dans le jeu de la démocratie à l'ancienne pour éviter que le « tribunal » des réseaux sociaux ne se transforme en mouvements de contestation insurrectionnels et sans issue. Cette inquiétude est d'ailleurs partagée par les chefs d'entreprise qui disent préférer négocier avec des syndicats qu'avoir à affronter des mouvements anarchiques sans représentants. A l'image des gilets jaunes. La hantise est d'avoir à subir des contestations qui ne soient plus encadrées et s'avèrent ingérables.

La vie en ligne : un destin souhaitable ? Certes, les réseaux sociaux forment un espace public au sens de la parole à portée de tout le monde, mais cette expression se fait dans un espace privé mû par une certaine logique économique. Il y a une stratégie derrière cette vision un brin angélique d'agora citoyenne sur la toile. Les citoyens ne font que s'adapter à la logique de ces plateformes et à leurs mécanismes d'algorithmes. Il convient de comprendre comment fonctionne ce monde qui est un « marché de la captation » avec des opérateurs privés qui monnaient nos données à des annonceurs. Ne perdons pas de vue

cette dimension *business*. Ce nouveau paradigme n'est pas sans poser des questions quant à la « construction du citoyen ». De quoi justifier l'intervention de régulateurs et législateurs formés à ces enjeux qui dépassent le simple usage. De ce point de vue, on peut regretter la méconnaissance de la classe politique et des régulateurs. Ce sont pourtant des révolutions du quotidien qui impactent la vie économique et sociale des électeurs. La question est de savoir quel monde on prépare pour les futures générations.

➤ **L'apport à la société et aux individualités des réseaux sociaux**

Sous l'angle de la liberté d'expression, ils représentent assurément un progrès. N'ont-ils pas permis de faire sauter les verrous du politiquement correct des médias « *mainstream* » ? Aujourd'hui, il est possible d'exprimer n'importe quel point de vue ou de participer à des groupes capables de peser sur le débat public. Les réseaux sociaux concourent à la pluralité d'expression. De surcroît, l'irruption de l'intime dans le débat public a favorisé des prises de conscience décisives. C'est le cas de la libération de la parole des femmes en cas de violence conjugale. Il existe désormais une multitude de réseaux sociaux avec une tendance forte à l'individualisation des pratiques, loin de la culture commune favorisée par la télévision à une époque, ce qui participe de la fracturation culturelle et sociale ou « archipelisation » (Thèse du politologue Jérôme Fourquet)

Une régulation ?

S'il existe des effets pervers, est-ce aux plateformes de veiller à la régulation ? On peut parler d'une avancée réglementaire européenne qui concerne les **réseaux sociaux**. Réguler les contenus ou ordonner des enquêtes judiciaires systématiques apparaissent vains tant la masse de contenus est gigantesque. « *Autant vider un océan avec une cuillère* ». Le risque existe de verser dans une forme de « censure antidémocratique ». La législation en cours sera plus efficace si prévaut l'identité numérique. Derrière adresse IP se cache bien un individu et mieux vaut l'identifier. Mais cette recherche n'existe qu'en cas de harcèlement jugé très

grave (enquête sur l'assassinat de Samuel Paty). Le reste de cette violence des messages à un niveau intermédiaire perdure dans ce modèle fondé sur l'anonymat. Il faut se donner pourtant les moyens de réguler comme dans le « monde physique » On veut des gardes fous, mais l'on a tendance à « fermer les yeux » et laisser les opérateurs américains avancer leurs pions sur ce marché incommensurable.

Ne faut-il pas privilégier l'option de la fin de l'anonymat pour aller vers un usage généralisé de l'identité numérique ? Comme on le constate sur LinkedIn, les échanges sont moins conflictuels dans la mesure où l'identité est assumée. Aux antipodes du réseau 4Chan où se sont exprimés anonymement les partisans de QAnon pour appeler à l'assaut du Capitole... C'est une problématique difficile. Les « printemps arabes » auraient-ils eu lieu sans l'anonymat ? Ne faut-il pas plutôt s'orienter sur une **formation à l'utilisation des réseaux** ? La clé est l'éducation. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » (Rabelais).

Un système démocratique n'est fondé que sur une forme d'humanisme et de foi dans les citoyens. Les « pères de la démocratie » ont fait confiance à des peuples illettrés. Avec un peuple éduqué, l'on peut avoir une régulation et faire preuve de vigilance mais l'on peut faire également un pari dans la confiance donnée aux citoyens.

Une nécessaire réflexion sur démocratie

La nouvelle génération qui se politise sur les réseaux sociaux peine à comprendre les vrais enjeux qui souvent les dépassent. Elle réagit de manière épidermique sans avoir le recul analytique et la prise de distance critique. Il y a un hiatus entre la réalité de leur pays et le monde virtuel dans lequel elle évolue avec toutes sortes de « causes émotives ». On songe à l'engagement des jeunes en faveur des ouïghours. Suivant des influenceurs très puissants, ils ont refusé de porter des vêtements confectionnés par « l'esclavage humain ». Plus soucieux de choses lointaines que de ce qu'il se passe près de chez eux. Se sont-ils indignés

des fermetures d'usines en France ? Force est de constater que ce qu'il manque à cette génération est un « corpus » pour comprendre plus aisément les enjeux et les problématiques de la démocratie.

➤ **Les dangers et risques de l'utilisation des réseaux sociaux, avec quelles limites ?**

Les internautes sont des humains avec leurs forces et faiblesses. Ils peuvent être animés de « passions tristes » (Spinoza). Ce sont des citoyens qui évoluent dans la « vraie vie ». Les réseaux sociaux ont tendance à réactiver les phénomènes anthropologiques comme la recherche de bouc émissaire, le « désir mimétique » par rapport à une personne populaire (René Girard) ou les rumeurs. Songeons à l'un des phénomènes de rumeur les plus connus. En 1969, la rumeur d'Orléans qui inspira un livre enquête à Edgard Morin reposait sur la prétendue disparition de jeunes filles dans les salons d'essayage de commerçants juifs. Elle se répandit sans qu'il y ait eu la moindre disparition. Imaginons ce qu'il se serait passé avec les réseaux sociaux ? Les rumeurs évoluent sur un périmètre mille fois plus grand avec une ampleur et une rapidité sans pareille. Le réseau social est un outil puissant pour calomnier et affaiblir des concurrents, économiques ou politiques. Pour reprendre l'expression populaire « *si tu veux tuer ton chien, tu dis qu'il a la rage* » et à l'évidence, ces réseaux forment une « ragosphère ».



Les jugements de valeur sur les réseaux sociaux apparaissent vains. Ils ne sont après tout que ce que l'on en fait. Ils n'incarnent ni une utopie, ni un « monde en dérive ». Ils ne peuvent contribuer à un « progrès civilisationnel » que s'ils sont contrebalancés par une culture classique et un « corpus » humaniste.

Pour paraphraser Chateaubriand dans les Mémoires d'outre-tombe, nous sommes dans « *un monde qui meurt et un monde qui s'ouvre* »

LE CEPS REMERCIE LES PARTENAIRES DU CLUB L'HOMME ESSENTIEL

